



BPJEPS AAN

BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION / DEVENIR MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR



Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se professionnaliser dans les métiers des activités aquatiques et de la natation et notamment devenir maître-nageur sauveteur au sein de différentes structures (piscine privées ou municipales, lieux de baignade, thalassothérapies, hôtels, organisme de tourisme, etc...)

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

À l'issue de la formation, le titulaire du BPJEPS AAN devra :

- Participer au fonctionnement, à l'organisation et à la gestion des activités de la structure
- Participer aux actions de communication et de promotion de la structure
- Identifier les besoins et les attentes des publics
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.
- Gérer un poste de secours
- Participer à l'entretien et à la maintenance du matériel et des installations.
- Conduire, encadrer et évaluer des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissage pluridisciplinaires et d'enseignement des différentes nages.
- Conduire et évaluer un projet liés aux activités aquatiques et s'inscrivant dans le projet de la structure

PRÉ-REQUIS

- Etre âgé. e de 18 ans
- Etre titulaire du PSE 1 ou PSE 2 en cours de validité
- Etre titulaire du BNSSA (produire si nécessaire l'attestation justifiant de la vérification de maintien des acquis)
- Produire une attestation de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes
- Avoir un niveau à l'écrit équivalent à celui du Baccalauréat
- Présenter un certificat médical de moins de trois mois au jour du déroulement du test d'entrée préalable
- Valider les tests de sélection de PSL 76

PROGRAMME DE LA FORMATION



- **Exigences organisationnelles et pédagogique de la formation :**
 - Prérogatives professionnelles – EPMS
 - Réglementation des activités aquatiques et des bains
 - Animer une séance et un cycle en toute sécurité
- **Environnement professionnel**
 - Connaître l'environnement professionnel
 - Communiquer en situation professionnelle
 - Réaliser et structurer une recherche
 - S'informer et être en veille
- **Conduire, encadrer et évaluer des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissage pluridisciplinaires et d'enseignement des différentes nages :**
 - Connaître les besoins physiologiques et psychologiques de publics
 - Maîtriser les connaissances scientifiques (anatomie)
 - Préparer, animer et évaluer une séance et un cycle d'apprentissage
 - Maîtriser les outils et techniques liées à l'aisance aquatique, à l'apprentissage des 4 nages et aux activités aquatiques
 - Maîtriser les gestes de secours et de sécurité
 - Adapter sa posture aux publics
- **Conduire et évaluer un projet d'animation au sein d'un complexe aquatique :**
 - Préparer un projet : diagnostic, objectifs, planification, budget, partenariat, communication, critères d'évaluation
 - Conduire un projet : organiser et faire vivre les moyens, outils et méthodes
 - Evaluer un projet : analyser les écarts entre le prévisionnel et le réaliser, évaluer l'atteinte des objectifs et l'impact du projets sur les publics
 - Valoriser la structure par des campagnes de communication et de promotion
- **Compétences transversales :**
 - Fondements du Développement Durable liés aux activités aquatiques
 - Se préparer à l'entrée dans la vie professionnelle

ADAPTATION DE VOTRE PARCOURS : PROBLÈME DE HANDICAP, RESTRICTIONS

Notre **référente handicap**, Mélandine PREIRA, est présente pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation.

Contactez-la : melandine.preira@profession-sport-loisirs.fr / 02 35 58 16 03

ÉQUIVALENCES

Votre formation peut prendre en compte vos expériences antérieures et vous pouvez peut-être bénéficier d'allègement d'heures, de prérequis d'entrée en formation ou d'une équivalence d'UC.

Renseignez-vous sur notre [site internet](https://www.profession-sport-loisirs.fr) ou contactez  formation76@profession-sport-loisirs.fr

 02 35 58 16 00

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les stagiaires-apprenti.e.s du **BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation** alternent **cycles de formation en centre et stages en entreprise**, l'objectif étant de se rapprocher au plus près des besoins des structures et donc de développer l'adaptabilité à l'emploi.

Cette formation permet de garantir le développement d'une véritable identité professionnelle en lien avec la spécialité choisie, **47% du parcours de formation se déroulant dans une structure (association ou collectivité) ayant une activité en relation directe avec la spécialité du BPJEPS.**

La réussite du parcours de formation de chaque apprenant passe par :

- L'appropriation du parcours par le stagiaire lui-même,
- Le développement de compétences propres à chacun permettant de valider le BPJEPS.

LA BOITE À OUTILS

- **Le référentiel de certifications pour séquencer les apprentissages ;**
- **Le projet d'animation propre à chaque stagiaire ;**
- **Les livrets de suivi et d'évaluation :** outils d'échanges entre le stagiaire, son tuteur et le formateur, il permet d'assurer le suivi du parcours de formation et le suivi de l'alternance ;
- **La multimodalité :** alternance de séances en présentiel et en distanciel, mises en situation professionnelle, temps de travail individualisé, utilisation d'une plate-forme de FOAD en synchrone et asynchrone, séances collectives et individuelles en visioconférence. 25% du parcours est réalisé en distanciel ;
- **Les badges numériques :** valorisation des compétences développées par les apprenants.

MODALITÉ DE VALIDATION

La formation se compose de quatre Unités Capitalisables (UC) qui doivent toutes être validées pour obtenir le BPJEPS AAN :

- **UC 1 et UC 2 : Epreuve de projet**
 - *Production d'un dossier explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance - Soutenance professionnelle.*
- **UC 3 : Epreuve pédagogique**
 - *Production d'un dossier présentant le cycle d'apprentissage et sa séance en structure d'accueil suivie d'un entretien.*
 - *Mise en situation professionnelle : encadrement d'une séance d'apprentissage de la natation ou d'acquisition de l'aisance aquatique en sécurité.*
- **UC 4 : Epreuve pédagogique PSL 76**
 - *Démonstration d'aisance technique en réalisant : 100 mètres 4 nages en moins de 1'50 secondes et 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes*
 - *Mise en situation professionnelle : Encadrement d'une séance d'activités aquatiques portant sur forme / santé / bien être. La séance est suivie d'un entretien portant sur les activités préalables.*
 - *Epreuve écrite portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des activités aquatiques et de la natation : QCM et Question ouverte*

CALENDRIER ET DURÉE



Formation du 24/09/2026 au 18/06/2027

Formation du lundi au vendredi – de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

MODALITÉS D'ENTRÉE / SORTIE

- ☒ Entrées et sorties à date fixe
- ☒ Individualisée
- ☐ Entrées et sorties cadencées

RYTHME

- ☒ Temps plein
- ☒ Temps partiel en cas d'allègement
- ☐ Temps partiel

PERSONNALISATION DU PARCOURS

- ☐ En groupe (non personnalisable)
- ☒ Individualisé
- ☒ Mixte
- ☐ Modularisé

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Un contrat d'apprentissage
- Un financement employeur / OPCO
- Un financement CPF Transition Professionnelle
- Un auto-financement
- AIF France Travail pour les demandeurs d'emplois ou personnes en CRP/CTP/CSP, cumulable avec le CPF
- Un financement de la Région Normandie réservé aux demandeurs d'emploi sortis de formation initiale depuis au moins 9 mois

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : **Educateur sportif**
Co de RNCP : **36248**
Code CPF : **241333**
Code Certif Info : **15491**

• **Résultat attendu :**
Diplômant
Accessible en VAE

• **Publics :** Demandeurs d'emploi / Alternants / Salariés en poste / Personne en reconversion professionnelle

• **Niveau d'entrée minimum :**

Posséder un niveau III (CAP-BEP) voire un niveau IV (Bac) afin d'être en capacité de produire l'ensemble des dossiers attendus dans le cadre de la formation.

• **Conditions d'admission / Modalité de recrutement :**

- Admission après entretien
- Admission après tests (écrit/animation)
- Admission sur dossier

• **Responsable et contact :**
02.35.58.16.00
formation76@profession-sport-loisirs.fr

• **Inscription :**
Formulaire en ligne accessible sur notre site

LIEU DE FORMATION

ZONE DE ROUEN

CRJS de Petit-Couronne (76650)